Conseil d'école du 11 Juin 2010

Les comptes à date

1- Rappel des opérations menées fin 2009 :

Bilan calendriers : bénéfice de 390 euros.

Bilan vente des photos de classe : bénéfice de 1 114 euros.

Bilan de la tenue de la buvette du marché : bénéfice 34 euros.

Dons: 1760 euros de donations des familles en début d'année.

Soit, avec le reliquet, un <u>budget par élève de **31 euros**</u> pour l'année scolaire 2009-2010

2- Opérations 2010 :

- Production du CD des choristes de l'école de centre : bénéfice de **767** euros. Merci à Messieurs Sanchez et Leroy pour l'enregistrement et le gravage des CDs.
- Organisation du cross du 13 Juin : bénéfice à date de **687** euros (326 euros par les inscriptions et 361 euros par le reliquat du sponsoring). Merci et félicitations à l'équipe pour toute l'énergie investie dans cet événement. Croisons les doigts pour dimanche! Le bénéfice final du cross sera publié sur le site de l'école.

Les bénéfices de ces opérations seront pris en compte dans l'élaboration du budget 2010-2011.

2- Dépenses par classe à date (détail dans le fichier joint) :

CPA: 370 euros

CPB: 226 euros

CE1: 472 euros

CE2: 295 euros

CM1: 1017 euros

CM2: 564 euros

En moyenne : 20 euros utilisés par élève

Il reste : 882 euros pour le cycle 2 et 734 euros pour le cycle 3. Le reliquat sera reporté sur l'année scolaire prochaine.

Aucune participation complémentaire n'a été directement demandée aux parents.

Rentrée 2010-2011

- 1- La coopérative contribuera à financer prioritairement les sorties et dans la mesure du possible les trajets en bus de manière à réserver une partie du budget municipal au renouvellement de manuels et autres supports pédagogiques. Par exemple l'autocar pour Caen (sortie CM2) a coûté environ 1500 euros.
- 2- La subvention 2010 de la mairie semble diminuée de 30% car le compte-rendu du conseil municipal du Mars 2010 indique une subvention de 1100 euros pour les 2 écoles. La mairie peut-elle préciser le montant attribué à la coopérative scolaire de l'école du centre ? Quand la subvention sera-t-elle versée ?
- 3- Les entrées d'argent seront : donation de début d'année des familles, vente du calendrier, vente de photos de classe, marché de Noël (dont un CD de chant de Noël), cross de fin d'année.

Autres points

- La mandatrice de la coopérative scolaire (Claire Griselain) souligne la difficulté à obtenir une facturation rapide de la société de transports Nedroma.
- Les comptes seront clôturés à fin Août et un audit obligatoire organisé à la rentrée.
- Confusion chez des parents sur le rôle de la Caisse de Ecoles et de la Coopérative scolaire en raison de l'information donnée sur le site internet de la commune. Est-il possible de modifier la page ?
- « La Caisse des Ecoles regroupe des parents bénévoles. Elle a pour but de financer les sorties scolaires des enfants de Chevannes et organise également différentes manifestations tout au long de l'année. »

Est-il également possible d'avoir une rubrique Coopérative scolaire permettant d'expliquer nos rôle et fonctionnement ?